Image not found or type unknown

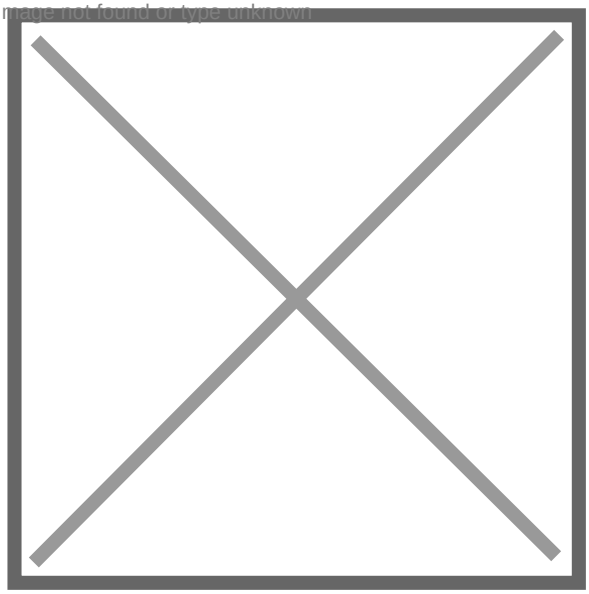

Temoignage prud'hommes pour ancien collègue

Par **paris19**, le **02/02/2009** à **09:53**

Bonjour,

Un ancien collègue me demande de témoigner pour lui aux prud'hommes. j'ai moi même quitté la société il y a peu et compte tenu des circonstances je suis tout à fait disposée à témoigner.

Mis à part le fait qu'il faille utiliser une formulation "type" et ne faire état que de choses ayant été réellement constatées (ce qui est le minimum !), puis je faire un parallèle entre ce qui s'est passé pour moi durant le temps où j'ai été moi même employée dans cette société et ce qui se passe pour ce salarié qu'on veut licencier pour faute ?
En effet, mon départ a été en grande partie liée à la personnalité de la personne qui est à l'origine aujourd'hui de cette procédure de licenciement.

J'espère avoir été claire et vous remercie par avance de votre réponse.
Bien cordialement.
Mme G.

Par **julius**, le **04/02/2009** à **00:13**

Vous pouvez témoigner d'une situation concernant le salarié ou la personne mis en cause .

Ainsi , en vous produisant témoin de votre situation , et en invoquant dans votre témoignage que Monsieur X (l'autre salarié) subissait les mêmes déconvenances ...vous avez crée un

corollaire.

Vous devez rester objectif , vous pouvez donner un sentiment d'une situation mais en aucun cas utiliser des termes tels que "DEVOIR" , "OBLIGATOIRE".

Vous n'êtes pas un juge , mais un témoin , laissez la part au juge de CONSTATER les faits dont vous témoignerez.

N'oubliez pas de fournir la photocopie (recto verso) de votre pièce d'identité à votre témoignage , et que celui doit se finir ainsi :

"Atteste les faits suivants comme étant de ma connaissance personnelle pour les avoir personnellement constatés ou y avoir assisté ."

et

"J'établie cette attestation en vue d'une production en justice et j'ai bien pris connaissance qu'une fausse attestation de ma part m'expose à des sanctions pénales."

et enfin de signer

Par **paris19**, le **18/02/2009** à **17:59**

Je vous remercie pour votre réponse.
Cordialement

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés